

SYNTHÈSE

LE TERRITOIRE DE RENNES MÉTROPOLE

43 communes 

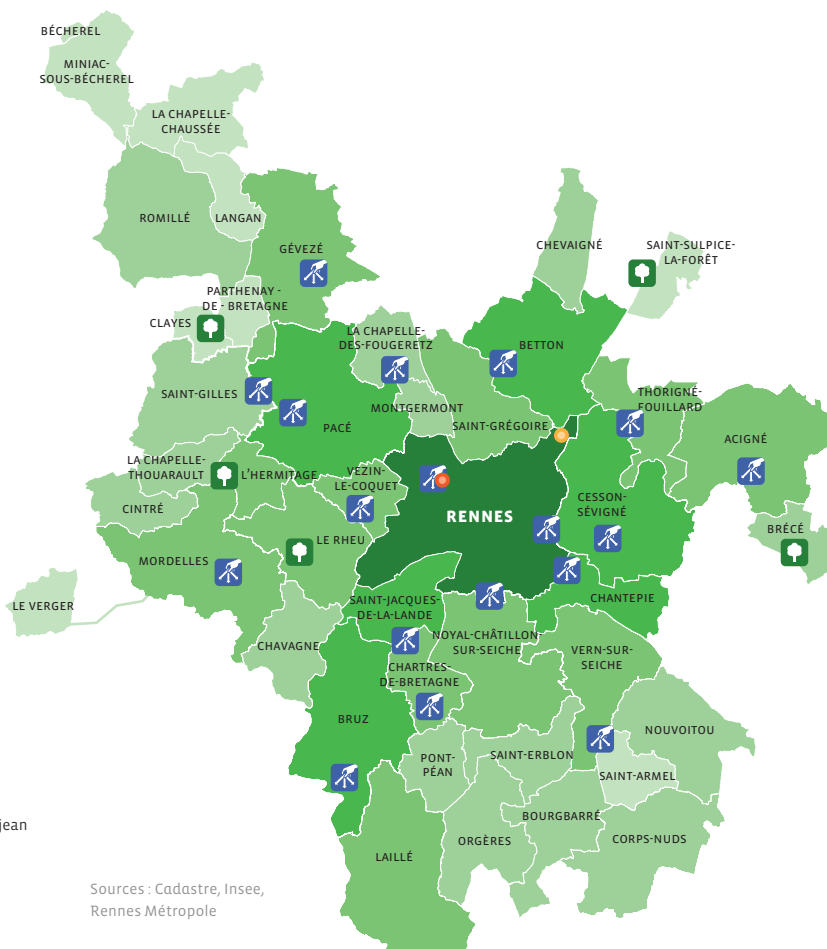
432 885 habitants¹ 

(1) Source Insee 1/1/2017, population municipale millésimée 2014.

DÉCHÈTERIES ET PLATEFORMES VÉGÉTAUX DE RENNES MÉTROPOLE →



Sources : Cadastre, Insee, Rennes Métropole



LES FAITS MARQUANTS EN 2016



COLLECTES

Premières mises en place de bacs jaunes en remplacement des sacs jaunes pour la collecte sélective.

Expérimentation d'une collecte des biodéchets chez les gros producteurs professionnels.

En test, une collecte séparée des DEA* dans le cadre du marché de collecte des encombrants en porte-à-porte.

TRI

Le 1^{er} septembre, NCI Environnement Bretagne (groupe Paprec) remplace Netra en tant que prestataire du tri des emballages. Le nouvel équipement est le plus grand centre de tri de collecte sélective de France.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Poursuite de la distribution de composteurs gratuits dans les déchèteries et, nouveauté 2016, sur trois lieux rennais dédiés.

COMMUNICATION

Désignation d'une agence chargée de toute la communication « déchets ».

DÉCHÈTERIES

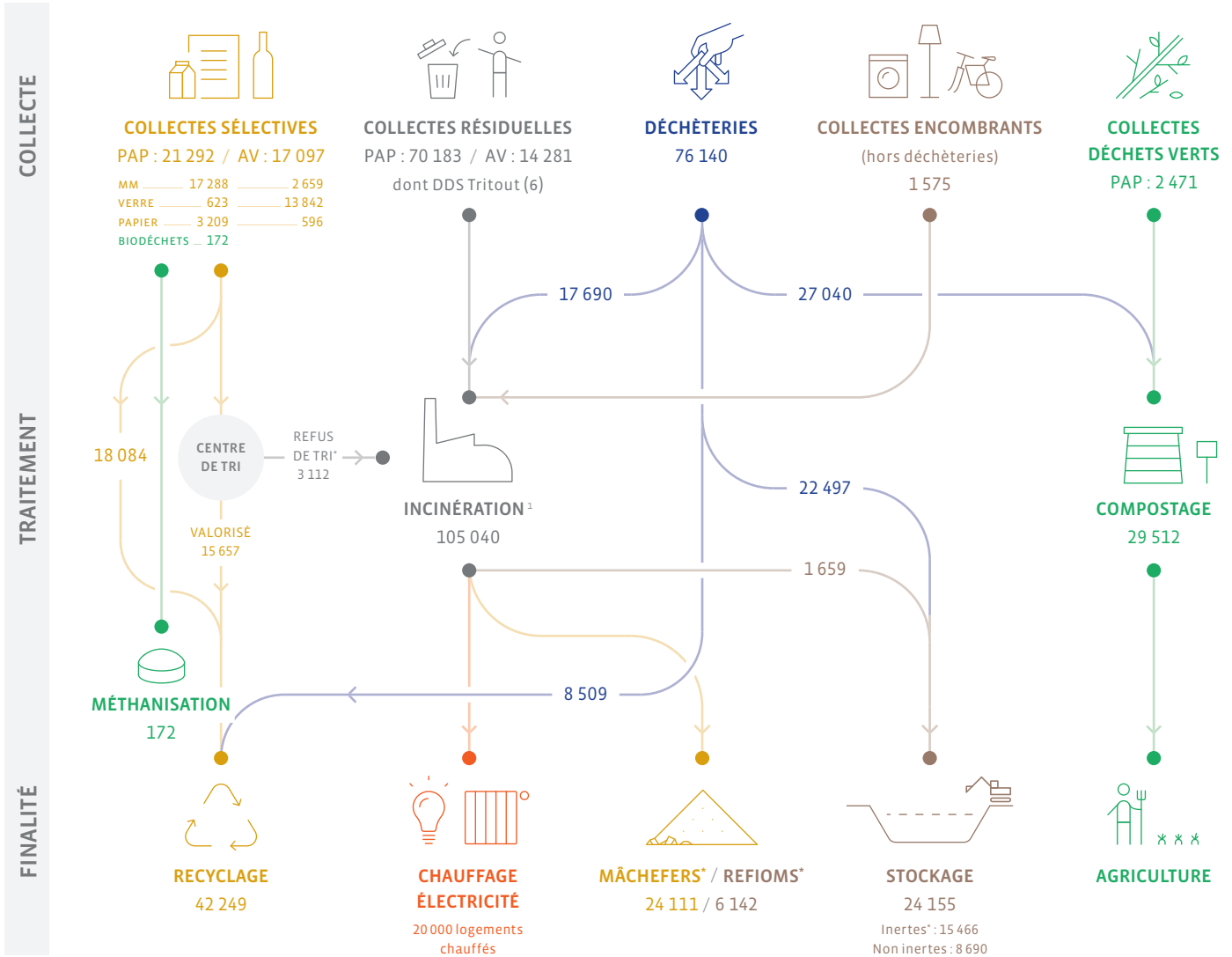
Fermeture, le 1^{er} juillet, des cinq plateformes communales de stockage de végétaux (Bourgbarré, Chavagne, Corps-Nuds, Orgères et Saint-Erblon) et mise en place de solutions transitoires en attendant l'ouverture de nouveaux équipements.

Trois nouvelles déchèteries (Chantepie, Rennes Baud et Saint-Armel) sont équipées d'un caisson pour les DEA*.

En test depuis le 20 juillet sur les déchèteries de Betton, Bruz et Saint-Armel : la collecte en haut de quai des matelas et articles de literie rembourrés.

GESTION DES DÉCHETS EN 2016 (EN TONNES)

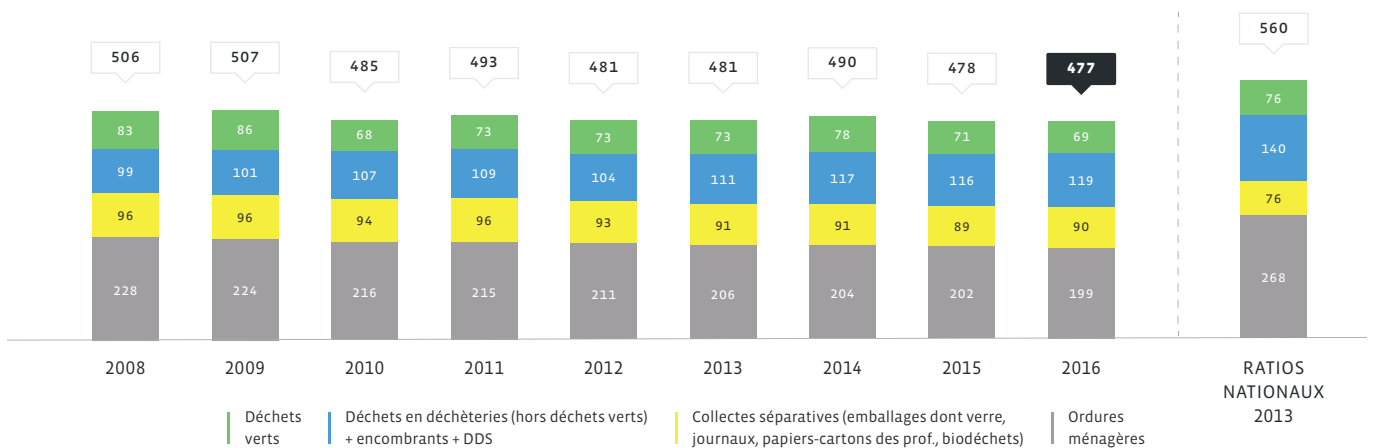
Ont été collectées 203 040 tonnes de déchets des ménages et déchets assimilés



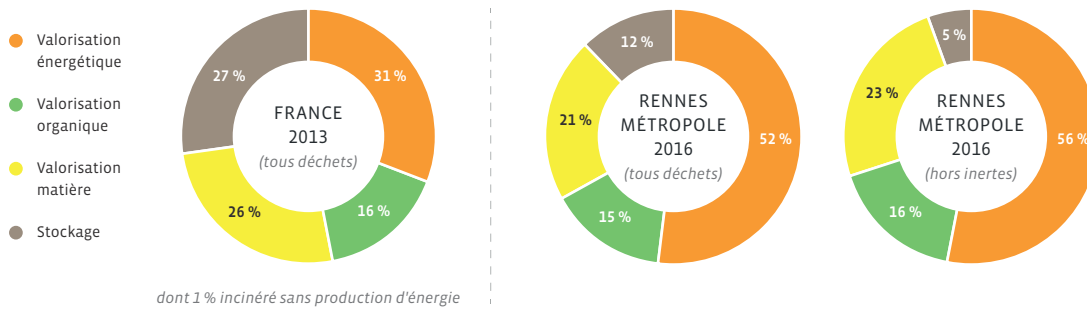
PAP = porte-à-porte / AV = apport volontaire / MM = multimatériaux (emballages + journaux, revues et magazines)

(1) Dont 944 t dans des unités de traitement thermique hors Rennes Métropole

DÉCHETS COLLECTÉS (EN KG PAR HABITANT)



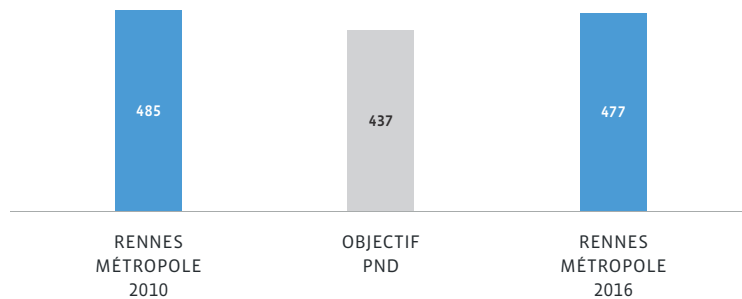
MODE DE TRAITEMENT DE L'ENSEMBLE DES DÉCHETS COLLECTÉS



On incinère plus et on stocke moins les déchets à Rennes Métropole qu'au plan national. Le graphique de droite montre que, abstraction faite des déchets inertes, 95 % des déchets collectés, sont valorisés. Ce que ne donne pas ce graphique, c'est la quantité de déchets que la politique locale de prévention a permis d'éviter.

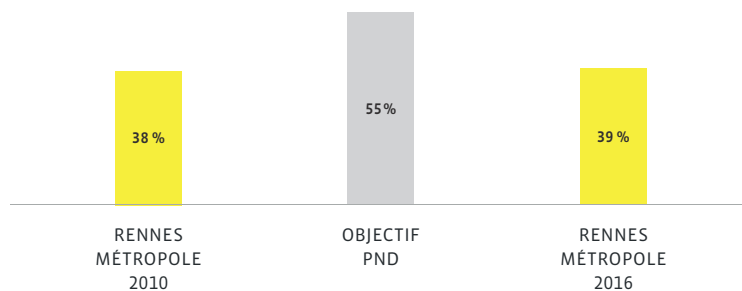
LES OBJECTIFS DU PLAN NATIONAL DÉCHETS (PND) 2014-2020

OBJECTIF 2020 :
-10 % de déchets ménagers et assimilés par habitant par rapport à 2010



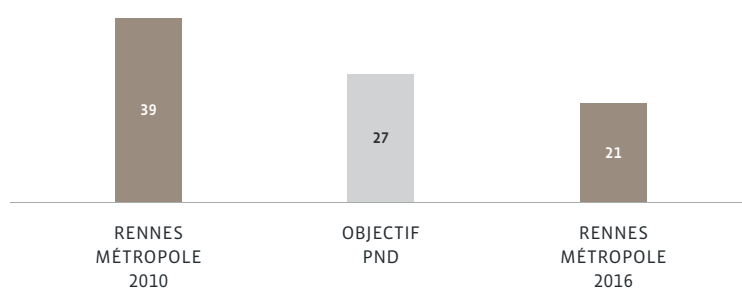
Objectif d'autant plus ambitieux à Rennes Métropole que les quantités de déchets sont déjà faibles.

OBJECTIF 2020 :
Orienter vers le recyclage 55 % des déchets non dangereux et non inertes



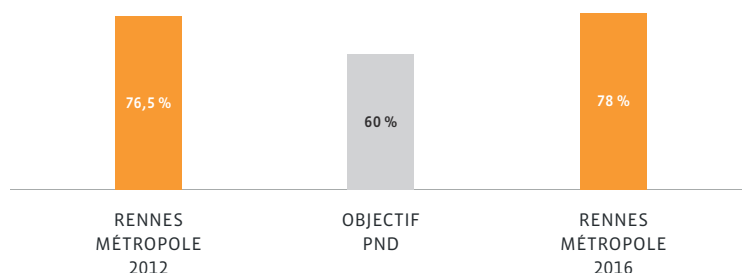
Recyclage matière + recyclage organique (compostage)
Enjeu : développer de nouvelles filières de valorisation et adapter les conditions de tri à ces filières.

OBJECTIF 2020 :
Réduire de 30 % la quantité de déchets non dangereux non inertes mis en décharge



L'objectif est dépassé grâce aux mesures prises en 2014 : incinération des encombrants et, en cas d'arrêt technique de l'UVE, détournement vers une autre UVE plutôt que vers une ISDND.

OBJECTIF 2020 :
Atteindre le seuil de performance énergétique de l'UVE (60 %)



Cet indice définit le classement de l'UVE comme installation de valorisation ou, s'il est inférieur au seuil, comme simple installation d'incinération. À Rennes Métropole, le seuil est largement dépassé.

INDICATEURS FINANCIERS

FONCTIONNEMENT

Les dépenses liées à la collecte et au tri des déchets – soit la moitié des dépenses réelles – ont globalement diminué (-1,3 % par rapport à 2015). Les dépenses liées aux actions de prévention baissent d'1/5^e du fait d'une évolution des modalités de communication de proximité.

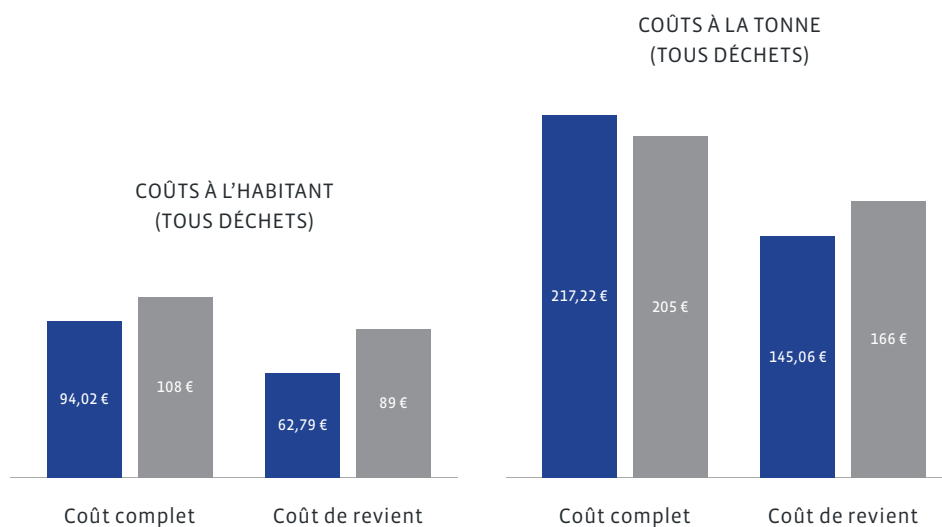
La taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, qui représente 64 % des recettes réelles, est en augmentation de 2,7 %.

INVESTISSEMENT

Principales dépenses d'investissement, hors remboursement du capital des emprunts :

- 1927 K€ pour l'acquisition de matériels et contenants ;
- 690 K€ de travaux pour la mise en place de colonnes d'apport volontaire enterrées ;
- 434 K€ pour la mise en conformité de déchèteries ;
- 344 K€ pour les travaux au centre d'enfouissement.

COÛTS (DÉMARCHE COMPTACOÛT)



● Rennes Métropole 2016 ● France 2012

Les coûts sont en légère baisse de 2015 à 2016, et demeurent inférieurs à ceux de la moyenne nationale en 2012 (dernière référence connue). Les aides et recettes perçues par la métropole couvrent 32 % de ses dépenses, contre 22 % au niveau national.